

Allocution d'OSCAR TEMARU

QUATRIEME COMMISSION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

9-10 octobre 2018, New York

Question de la Polynésie française – Ma'ohi Nui

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier de m'avoir permis de prendre la parole devant votre comité aujourd'hui.

Avant notre inscription sur la liste des Nations Unies en 2013, combien de fois les Nations Unies ont-elles entendues le peuple Ma'ohi raconter son histoire de sa propre voix, dans cette assemblée même?

En 1946, nous figurions sur la liste initiale et avons été retirés à la demande unilatérale de la puissance administrante en 1963, à huis-clos.

Pourquoi 1963 ? Car c'est précisément l'année de la création du centre français d'essais nucléaires dans notre Pays. Il était essentiel que les autorités administratives renoncent à cette liste pour empêcher l'ONU d'avoir son mot à dire dans ce qui est devenu une honte régionale et un mensonge flagrant au sujet de prétendus "essais nucléaires propres" pendant 30 ans. Pour nous, les essais nucléaires français ne sont que le résultat direct de la colonisation.

Contrairement à ce que prétend l'histoire française, nous n'avons pas accepté d'organiser des essais nucléaires, ils nous ont été imposés avec la menace directe d'établir un gouvernement militaire si nous refusions.

Depuis le 17 mai 2013, nous souhaitons établir un dialogue responsable entre le pouvoir administrant et tous les partis politiques ma'ohi sous le contrôle des Nations Unies. De bonne foi, nous avons appelé la France à venir s'asseoir à la table des discussions.

Ce comité a également lancé cet appel dans plusieurs résolutions, pour être ensuite snobé et ignoré, comme si les règles et résolutions de l'ONU ne s'appliquaient qu'à certaines d'entre elles.

Aucun pays, aussi puissant soit-il, ne devrait se soustraire à ses responsabilités devant les Nations Unies, devant les peuples qu'ils ont colonisés, devant le monde. Sauf si la loi du plus fort est désormais la règle secrète imposée aux Nations Unies par quelques grandes puissances.

Entre 1946 et 1963, alors que nous étions sous la liste initiale de l'ONU, la France n'a jamais transmis les informations de décolonisation requises. Ensuite, elle s'est assurée que nous étions retirés avant de commencer ses essais nucléaires. Et depuis l'année dernière, elle a fortement insisté auprès du C-24 pour que soit supprimé le paragraphe de notre résolution appelant à la responsabilité des essais nucléaires et à la nécessité de rapports transparents et complets à l'ONU sur la question.

Malheureusement, il semble qu'elle ait réussi. À cet égard, c'est avec le sens du devoir et détermination que nous avons intenté **le 2 octobre un procès devant la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité. Ce procès a pour but de traduire devant la justice tous les présidents français en vie depuis le début des essais nucléaires dans notre Pays.**

Ce document sera disponible à tous.

Nous savons qu'il s'agit d'un autre combat de David contre Goliath. Il en a été de même pour notre effort de réinscription que j'ai commencé en 1978 et qui a finalement abouti en 2013. Nous le devons à toutes les personnes décédées des conséquences du colonialisme nucléaire, à toutes les personnes souffrant actuellement de cancers radio-induits et à toutes les personnes qui continueront à en souffrir pendant de nombreuses générations.

Monsieur le Président, Honorables représentants, être sur la liste, pour nous, signifie créer une démarche authentique et juste vers l'autodétermination. Tout stratagème visant à nous retirer de cette liste ou à affaiblir les résolutions de ce comité signifierait que notre voix ne sera plus entendue, laissant ainsi tout un peuple sombrer dans l'oubli.

Nous pensons que c'est une chose que ce comité ne permettrait pas.

Merci monsieur le Président pour votre attention.